

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907086-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 25/07/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907086/1/1	VO/19/B1/SU/2/2	Poule	Muscle			08/07/19	-4.5°	Non

Echantillon : 201907086/1/1

VO/19/B1/SU/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 23/07/19	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 23/07/19	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 23/07/19	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 23/07/19	<= 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 23/07/19	<= 25	25	-

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907088-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907088/1/1	VO/19/B2c/B3a/B3b/ 2/3	Poule	Muscle			08/07/19	-4.5°	Non

Echantillon : 201907088/1/1

VO/19/B2c/B3a/B3b/2/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2019/ST030) Méthode interne M ARCO/M/021 - LC/MSMS et CG/MSMS Date d'analyse: 28/08/19	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste Inovalys 2019, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2019/ST030 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907137-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 31/07/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 18/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907137/1/1	VO/19/B1/AN/3/3	Poule	Muscle			10/07/19	-4.2°	Non

Echantillon : 201907137/1/1

VO/19/B1/AN/3/3

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 31/07/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907139-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 18/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907139/2/1	VO/19/B3a/B3b/B2c/ 3/3	Poule	Muscle			10/07/19	-4.2°	Non

Echantillon : 201907139/2/1

VO/19/B3a/B3b/B2c/3/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2019/ST030) Méthode interne M ARCO/M/021 - LC/MSMS et CG/MSMS Date d'analyse: 28/08/19	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste Inovalys 2019, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2019/ST030 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907139-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 18/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907139/1/1	VO/19/B2b/3/3	Poule	Muscle			10/07/19	-4.2°	Non

Echantillon : 201907139/1/1

VO/19/B2b/3/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Anti coccidiens (2019/ST030) selon LMV 08/01 - HPLC Date d'analyse: 27/08/19	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2019/ST030 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201910062-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/12/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98849 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 08/10/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201910062/1/1	VO/19/B2b/1/3	Poule	Muscle			03/10/19	-2.3°	Non

Echantillon : 201910062/1/1

VO/19/B2b/1/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Anti coccidiens (2019/ST043) selon LMV 08/01 - HPLC Date d'analyse: 13/11/19	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2019/ST043 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201910063-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/11/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98849 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/10/2019

Commémoratifs : pspc 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201910063/1/1	VO/19/B1/AN/1/3	Poule	Muscle			03/10/19	-2.3°	Non

Echantillon : 201910063/1/1

VO/19/B1/AN/1/3

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 08/11/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201910064-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 06/11/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98849 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/10/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201910064/1/1	VO/19/B1/SU/1/2	Poule	Muscle			03/10/19	-2.3°	Non

Echantillon : 201910064/1/1

VO/19/B1/SU/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
Sulfamides CCM - UCM/92/01 Date d'analyse: 30/10/19	Présence de sulfamides		
Sulfadiazine UCM/92/01 Date d'analyse: 30/10/19	<= 25	25	-
Sulfadimérazine UCM/92/01 Date d'analyse: 30/10/19	<= 25	25	-
Sulfadiméthoxine UCM/92/01 Date d'analyse: 30/10/19	> 25	25	-
Sulfanilamide UCM/92/01 Date d'analyse: 30/10/19	<= 25	25	-

Commentaires sur l'échantillon : Identité sulfamides présumée : sulfadoxine ou sulfadiméthoxine- Demande de confirmation (sous traitance) en cours

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201910065-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 25/10/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
CPZP - 37 lotissement KSI - ZI PAITA
98849 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 10/10/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201910065/1/1	VO/19/B3c/Pb/Cd/1/1	Poule	Foie			03/10/19	-2.3°	Non

Echantillon : 201910065/1/1

VO/19/B3c/Pb/Cd/1/1

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Mét. int. CS10M2 (rev11) Date d'analyse: 11/10/19	<= 0.005	0,003	0,005
Plomb Mét. int. CS10M2 (rev11) Date d'analyse: 11/10/19	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907014-001

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 01/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907014/1/1	VO/19/B2b/2/3	Poule	Muscle	Femelle	13 sem.	27/06/19	-19.3°	Non

Echantillon : 201907014/1/1

VO/19/B2b/2/3

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Anti coccidiens (2019/ST030) selon LMV 08/01 - HPLC Date d'analyse: 27/08/19	Aucune des molécules recherchées (selon la liste Inovalys 2019) n'a été détectée

Les analyses portant la mention 2019/ST030 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907014-002

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 04/09/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 01/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907014/2/1	VO/19/B3a/B3b/B2c/ 1/3	Poule	Muscle	Femelle	13 sem.	27/06/19	-19.3°	Non

Echantillon : 201907014/2/1

VO/19/B3a/B3b/B2c/1/3

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Pesticides multi résidus (2019/ST030) Méthode interne M ARCO/M/021 - LC/MSMS et CG/MSMS Date d'analyse: 28/08/19	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste Inovalys 2019, est disponible sur demande.

Les analyses portant la mention 2019/ST030 ont été sous-traitées à: INOVALYS LE MANS

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Laboratoire de Nouvelle-Calédonie (LNC)

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201907027-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 05/07/2019

Nom et adresse du prescripteur :

SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 03/07/2019

Commémoratifs : PSPC 2019 - Volaille.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201907027/1/1	VO/19/B1/AN/2/3	Poule	Muscle		13 sem	27/06/19	-19.3°	Non

Echantillon : 201907027/1/1

VO/19/B1/AN/2/3

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Kit R-Biopharm PREMI TEST Date d'analyse: 04/07/19	Absence

Le responsable technique



Validation du rapport



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

L'échantillonnage étant réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il est réceptionné.

Le laboratoire n'est pas responsable de l'exactitude des informations fournies par le demandeur ou le prescripteur (Demandeur & Prescripteur / Commémoratifs / Espèce / Age / Poids / Sexe / Date de prélèvement / Identification & type de prélèvement / Date limite de conservation / Date de fabrication).

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.